



## **Extrait du Registre des délibérations du Bureau**

### **Séance du jeudi 27 octobre 2016**

Membres du Bureau en exercice : 29

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de Monsieur Gabriel BAILIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président, puis de Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 6.1, 6.2, 7.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5

La séance est ouverte à 19h00 et levée à 21h50.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 6.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 7.1), Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1), M. Daniel HUOT, M. Fabrice TAILLARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ (à partir du 6.2)

**Etaient absents** : M. Marcel FELT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine BARTHELET

**Délibération n°2016/003380**

**Rapport n°3.2 - Contrat de mandat passé avec la SPL Territoire 25 pour la réalisation des aménagements intérieurs de l'espace CAGB du Signal aux Auxons**

## Contrat de mandat passé avec la SPL Territoire 25 pour la réalisation des aménagements intérieurs de l'espace CAGB du Signal aux Auxons

**Rapporteur** : Sylvie WANLIN, Conseillère communautaire déléguée

**Commission** : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2014 et au PPIF 2014-2018 « Auxons - ZAC Nouvelle Ere »	Montant prévu au BP 2016 : 270 000 € (redéploiement de crédit) Montant de l'opération : 269 608 €

### Résumé :

Dans le cadre du développement du projet Nouvelle Ere sur la commune des Auxons, un premier bâtiment, le Signal, est en passe d'être livré.

La CAGB s'est portée locataire d'environ 600m<sup>2</sup> par l'intermédiaire d'un BEFA signé avec Aktya. Il s'agit maintenant d'aménager cet espace selon le projet de destination du bâtiment.

Pour ce faire, la CAGB souhaite donner mandat à la SPL Territoire 25 afin qu'elle exécute la conduite des opérations d'aménagement pour son compte.

## **I. Contexte**

Le projet de la ZAC Nouvelle Ere sur la commune des Auxons s'appuie sur l'édification d'un premier bâtiment à vocation tertiaire de 5000 m<sup>2</sup>, le Signal.

La première tranche de 2400 m<sup>2</sup> sera livrée d'ici le mois de novembre 2016. Aktya s'est portée acquéreur de 1200 m<sup>2</sup> au sein desquels, la CAGB sera locataire sur environ 600 m<sup>2</sup> par l'intermédiaire d'un BEFA passé avec Aktya.

Conformément à ce dernier, les locaux seront livrés nus. Il s'agit de procéder maintenant à leur aménagement selon la programmation souhaitée pour cet espace partagé entre des activités de promotion/communication et des activités d'entreprises au sein d'un centre d'affaires.

Pour mener à bien ces travaux d'aménagement, la CAGB souhaite bénéficier d'une prestation « in house » (contrat de prestations intégrées qui permet à la collectivité d'exercer un contrôle analogue c'est-à-dire équivalent à celui qu'elle exerce sur ses propres services) via une convention de mandat passée avec la SPL Territoire 25.

## **II. Contenu du mandat donné à Territoire 25**

Le cadre contractuel de l'intervention de la SPL T25 est présenté dans le contrat de mandat annexé au présent rapport. Il est également composé :

- d'une notice technique qui détaille les limites de la prestation de la SPL et les aménagements spécifiques pris en compte (annexe 1 au contrat),
- de la notice descriptive du niveau de finition des locaux à aménager dans le cadre du mandat (annexe 2)
- du bilan de mandat à hauteur de 225 340 euros HT soit 269 608 euros TTC (annexe 3)
- du calendrier d'exécution prévisionnel (annexe 4),

**MM. A. BLESSEMAILLE, B. GAVIGNET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.**

**A l'unanimité, le Bureau :**

- se prononce favorablement sur le projet de contrat de mandat passé avec la SPL Territoire 25 pour la conduite des travaux d'aménagement des locaux loués par la CAGB dans le bâtiment le Signal sur la zone de Nouvelle Ere aux Auxons,
- autorise Monsieur le Président du Grand Besançon à signer tout document relatif à cette opération et notamment le contrat de mandat annexé.

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture du Doubs

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 3

Reçu le

15 NOV. 2016



Contrôle de légalité